



Notre monde

une multitude de possibilités



MD
GROUPE CSA

Table des matières

La santé et la sécurité publiques	2
L'économie mondiale	2
Les changements climatiques	3
La qualité de vie	3
Un message de Julia Hill, présidente du conseil, et de Robert M. Griffin, président et chef de la direction	4
Groupe CSA conseil d'administration	7
Équipe de la haute direction	8
Responsabilité de la direction à l'égard des données financières	9
Rapport des vérificateurs	10
Association Canadienne de normalisation bilan consolidé	11
État de l'évolution de l'actif net consolidé	12
État des résultats consolidé	13
État des flux de trésorerie consolidé	14
Notes afférentes aux états financiers consolidés	15
But des IRC	28



- Développement des normes
- Codes et normes sous forme imprimée et électronique
- Séminaires et formation
- Services aux membres
- Services de consultation



- Essais des produits
- Services de certification



- Évaluation des performances de produit de consommation
- Données analytics
- Services consultatifs

Notre monde... une multitude de possibilités. Défis. Choix.

Comment agissons-nous?

Avec discernement. Avec esprit d'innovation.

En affaires comme dans la vie, les enjeux sont pressants et complexes.
Les résultats sont déterminés par nos choix.

À Groupe CSA, le discernement et l'esprit d'innovation font partie de notre
quotidien... pour vous aider à faire les bons choix.

Notre discernement trouve sa source dans la force collective de plus de
9 000 membres, 1 300 employés et 20 000 clients.

Notre esprit d'innovation vient de notre détermination à influencer le cours
des choses.

La santé et la sécurité publiques

La vie n'offre aucune garantie, mais nous pouvons repérer, gérer et atténuer les risques.

Des menaces à la sécurité publique aux dangers posés par les produits non sécuritaires... nous prévoyons ce qui peut clocher dans le monde d'aujourd'hui et nous vous fournissons les moyens d'agir ainsi que d'être mieux préparés et mieux protégés.

Réagir aux urgences Une des plus récentes gammes de produits de CSA, *formation en ligne*, comprend un outil de formation primé sur la scène internationale appelé *Response Ready*. Les planificateurs et les intervenants en situation d'urgence peuvent maintenant définir les dangers, adapter leurs actions en fonction de la gravité et de la probabilité des situations, élaborer des procédures et participer à des simulations d'urgence afin de tester en ligne et dans un environnement sécuritaire l'efficacité de leurs plans.

Combattre les produits non sécuritaires La démarche ingénieuse adoptée par Groupe CSA pour combattre la contrefaçon a amené la revue *InsideCounsel* à classer le service juridique de Groupe CSA parmi les 10 plus innovateurs en 2007. En effet, notre équipe, composée entre autres d'anciens policiers et d'experts en technologie et en enquêtes sur les produits, a été reconnue pour son travail d'éducation des détaillants et des consommateurs, ses prestations internationales et sa mobilisation des employés dans la lutte aux produits contrefaits, qui présentent souvent des dangers pour les utilisateurs.

Améliorer la sécurité routière CSA a conçu de nouvelles exigences en matière de cours ainsi qu'un outil d'évaluation pour la formation des nouveaux conducteurs. Ces exigences, qui seront utilisées par le ministère des Transports de l'Ontario comme références dans son processus d'approbation des cours offerts dans la province, permettront d'améliorer la qualité de ces cours de même que la sécurité sur les routes.

L'économie mondiale

Les chaînes d'approvisionnement mondiales, les nouvelles technologies ainsi que la mobilité et la compétence de plus en plus grandes des effectifs caractérisent le monde d'aujourd'hui.

Comme les activités économiques prennent de l'ampleur, nous avons conçu de nouvelles solutions et de nouveaux services pour aider les gens et les entreprises à saisir les occasions qui se présentent et à surmonter les obstacles.

Accélérer la mise sur le marché Pour faire bénéficier les marchés locaux de son expertise technique, CSA International a pris de l'expansion en Amérique du Nord. En effet, elle a ouvert de nouveaux bureaux à Hartford et à Philadelphie, et a aménagé dans des locaux plus vastes à Chicago. En outre, nous avons augmenté notre personnel et notre gamme de services en Europe, et nous avons inauguré un nouveau bureau à Séoul, en Corée.

Promouvoir la qualité des produits Les dirigeants d'OnSpeX et de Groupe CSA ont fait valoir leur point de vue sur la sécurité des produits lors de l'International Consumer Product Safety Conference, tenue à Beijing en mai 2007. Des professionnels de la sécurité des produits de consommation du monde entier se sont joints à eux pour discuter des tendances et des données les plus récentes sur l'élaboration et la mise en application de politiques sur la sécurité des produits.

Équiper un effectif mobile La dernière innovation de CSA permet aux utilisateurs de télécharger des centaines de pages de normes sur leur appareil mobile et, ainsi, de bénéficier d'un accès instantané au contenu, où qu'ils soient dans le monde et sans recourir à une connexion Internet. CSA est le premier concepteur de normes connu à offrir ce format pratique et complet.

Les changements climatiques

Les changements climatiques préoccupent les entreprises, les gouvernements et les consommateurs.

Nous pouvons tous modifier le cours des choses... en utilisant des outils et des solutions pratiques qui permettent de mesurer et de réduire notre bilan carbone.

S'attaquer aux changements climatiques En 2007, CSA, la Bourse canadienne du climat et le gouvernement du Manitoba se sont entendus pour lancer le Manitoba Climate Action Project. CSA a aussi offert des sessions de formation spécialisée en gestion du carbone aux gouvernements de l'Alberta, du Manitoba et du Québec.

Participer à la conservation de l'eau Aujourd'hui, CSA International met à l'essai et certifie du matériel de plomberie dans le cadre du programme américain WaterSense, lequel permet aux consommateurs de reconnaître les produits efficaces sur le plan de la consommation d'eau. WaterSense, partenariat public-privé volontaire parrainé par l'Environmental Protection Agency (EPA), tente de protéger l'approvisionnement futur en eau en faisant la promotion de l'efficacité en matière de consommation de l'eau et en ouvrant le marché aux produits, aux programmes et aux pratiques efficaces au chapitre de l'eau.

Prêter assistance à la commercialisation des produits Lorsque les organisateurs du concours de conception et de technologie *Lighting for Tomorrow* eurent besoin d'un local approprié et de ressources qualifiées pour évaluer et noter les derniers luminaires résidentiels à haute efficacité, ils se sont tournés vers le personnel technique et les laboratoires de CSA International, à Alpharetta, en Géorgie. Ce concours est organisé par l'American Lighting Association, le département américain de l'Énergie (représenté par le Pacific Northwest National Laboratory) et le Consortium for Energy Efficiency.

La qualité de vie

Notre milieu de vie, nos façons de travailler et ceux qui ont besoin d'aide... voilà des questions qui nous importent tous.

Nous pouvons modifier le cours des choses en déterminant les besoins et en repérant les lacunes, en rassemblant des parties intéressées de bonne foi et en élaborant des solutions pratiques.

Promouvoir la responsabilité sociale CSA travaille en collaboration avec l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et les intervenants canadiens à élaborer et à promouvoir la mise en œuvre de lignes directrices relatives à la responsabilité sociale. Ces lignes directrices porteront sur des dossiers comme des lieux de travail équitables et sécuritaires, la gestion de l'environnement et la protection de la main-d'œuvre.

Répondre aux besoins de son milieu Engagés et présents dans leur milieu, les employés de l'ensemble de Groupe CSA se sont mobilisés pour recueillir des fonds pour Centraide et ont travaillé bénévolement sur des sites d'Habitat pour l'humanité dans leur région.

Encourager l'accès Un nouveau site Web et un nouveau secteur en ligne de CSA aident ceux qui sont aux prises avec des problèmes visuels, auditifs ou cognitifs à participer aux travaux de comités élaborant des normes sur l'accessibilité. En janvier 2008, la Province de l'Ontario a adopté une nouvelle réglementation sur l'accessibilité des clients aux services, laquelle reposait sur le travail d'un comité de la CSA.

Un message de Julia Hill, présidente du conseil, et de Robert M. Griffin, président et chef de la direction



Appliquer discernement et esprit d'innovation pour obtenir des résultats

Notre monde évolue constamment : de nouveaux problèmes émergent, des occasions prometteuses se présentent et des choix déchirants s'imposent. À Groupe CSA, nous avons pour objectif d'aider à mieux comprendre notre milieu et à mieux ordonner le monde en mettant les normes au service des gens et des entreprises. Ainsi, nous exerçons une influence sur la santé et la sécurité, sur l'économie mondiale, sur l'environnement et sur notre qualité de vie.

Grâce aux connaissances et au discernement de nos membres, de nos clients et de nos employés, nous pouvons évaluer de façon critique le monde qui nous entoure et participer de façon originale à des changements positifs. Le rapport de cette année décrit les nombreuses innovations que nous avons introduites en 2007-2008 au nom de nos parties prenantes.

Grâce au discernement et à l'esprit d'innovation, nous avons pu répondre à la demande croissante pour nos services et poursuivre l'expansion de notre organisation. Nous sommes en outre ravis que les produits d'exploitation de Groupe CSA aient augmenté de 10,5 % (17,4 % à un taux de change constant).

Les choix de notre entreprise

Vers la fin de l'exercice, nous avons annoncé la vente, au montant de 40 M\$ CA, de notre division QMI à SAI Global. Le secteur de l'enregistrement des systèmes de vérification et de gestion a beaucoup évolué au cours des dernières années avec l'arrivée de plusieurs grandes entreprises mondiales, dont bon nombre ont signifié leur intérêt pour QMI en vue de prendre de l'expansion sur le marché nord-américain. Le conseil d'administration de Groupe CSA était d'avis que QMI jouirait de meilleures chances de croissance et d'expansion en faisant partie d'un important registraire international. On s'attend à ce que la transition à SAI Global se déroule de façon harmonieuse pour les clients comme pour les employés de QMI.

Groupe CSA a l'intention d'utiliser le produit de cette vente pour faire progresser le développement de normes et pour continuer de fournir un appui financier durable à l'atteinte de son objectif, qui est de « mettre les normes au service des gens et des entreprises ». L'Association canadienne de normalisation maintient son engagement à élaborer des normes relatives aux systèmes de gestion et poursuit ses activités d'administration de secrétariats internationaux dans ce domaine.

Les innovations du côté des produits et des services

Nous poursuivons nos investissements stratégiques dans les technologies de l'information en vue d'améliorer les communications et l'efficacité de nos procédés de même que pour stimuler l'innovation du côté des produits.

En effet, grâce à son alliance avec ASME, CSA a publié récemment deux normes capitales sur la sécurité des ascenseurs, lesquelles comprennent le premier code axé sur le rendement. Le programme de certification du personnel de CSA America a pris de l'ampleur et, maintenant, les membres d'un effectif peuvent démontrer leurs compétences par l'intermédiaire d'une tierce partie objective. En outre, nous donnons à nos clients des moyens inédits de comprendre et d'appliquer des normes, tels que notre outil informatisé de formation à la préparation de plans d'intervention d'urgence, qui a été primé à la compétition internationale de jeux Future Play 2007. Enfin, nous innovons aussi dans le format et la diffusion des normes. Par exemple, nous offrons maintenant à ceux qui se déplacent des publications téléchargeables vers leurs appareils mobiles.

L'expansion pour nos clients

CSA International a ajouté des membres à son personnel et a aménagé dans de nouveaux locaux pour mieux servir ses clients en Amérique du Nord et dans le monde entier. CSA International a aussi élargi sa collaboration stratégique avec diverses organisations dans le cadre de certains programmes, créé des solutions novatrices pour ses clients, amélioré la qualité de ses services et acquis de nouveaux clients, en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde. Nous combattons encore plus résolument les produits contrefaits - produits qui peuvent tuer! - grâce à notre programme anti-contrefaçon. Dans ce domaine, CSA International met en œuvre des technologies novatrices pour parvenir à détecter en amont les produits contrefaits.

OnSpeX, notre entreprise d'évaluation de produits, a obtenu d'importants contrats au cours de l'année écoulée et poursuit son expansion pour répondre à la demande de ses clients. Nous avons agrandi nos locaux de Cleveland pour mieux répondre aux besoins croissants des détaillants et des fabricants en matière de services d'évaluation de produits.

Les solutions proposées pour contrer les changements climatiques

Sur le plan de l'environnement, le Conference Board a invité CSA à parrainer la deuxième édition canadienne du Carbon Disclosure Project Report, publié en 2007. Nous avons accepté cette invitation puisque nous croyons en l'importance de ce projet et en l'expertise que nous partageons en matière de gestion des gaz à effet de serre.

Comme les normes constituent une arme essentielle dans le combat contre les changements climatiques, CSA propose des outils et des ressources, comme son Registre des GES ÉcoDépart, qui aident les entreprises à évaluer constamment leur bilan carbone et à superviser et déclarer la réduction de leurs émissions. Afin de promouvoir les produits axés sur les nouvelles sources d'énergie, CSA International met à l'essai et certifie les piles à combustible en fonction des normes américaines et internationales.

CSA a terminé le travail qu'elle avait entrepris dans le cadre du projet « North of 60 », financé par la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) et portant sur l'évaluation de la vulnérabilité des infrastructures aux changements climatiques. Nous avons aussi publié un rapport sur l'état actuel de nos connaissances des problèmes et des solutions liés aux changements climatiques. Ce rapport évalue aussi le degré d'assimilation de ces connaissances chez les ingénieurs spécialisés en infrastructures de même que l'utilisation que ces derniers en font dans leur travail de tous les jours. Nos recherches permettent de cerner des aspects précis de la formation et de programmes d'éducation permanente en ingénierie pouvant être améliorés et mis à jour pour tenir compte des effets des changements climatiques sur les infrastructures civiles. Nos conclusions seront aussi utilisées par les experts et le personnel de CSA composant son comité technique dans les travaux d'élaboration et de mise à jour d'un grand nombre de normes s'appliquant aux infrastructures urbaines et rurales.

La responsabilité sociale

À titre d'entreprise, nous prenons les questions environnementales très au sérieux et adoptons nos propres pratiques durables. Par exemple, nous recyclons avec zèle dans toutes nos activités, et l'intéressant programme de recyclage de notre bureau d'Irvine, en Californie, lui a valu le prix WRAP.

Les activités nord-américaines de Groupe CSA sont maintenant neutres au chapitre du carbone : nous avons réduit notre bilan carbone et acheté des crédits pour contrebalancer le reste. Bien que nous soyons fiers de cette réalisation, nous sommes déterminés à en faire plus. L'ajout de panneaux solaires sur le toit de notre siège social de 250 000 pieds carrés, à Toronto, réduira encore plus notre bilan.

Notre projet de rénovation de cet immeuble en sera à sa deuxième année au cours de l'exercice 2008-2009. Offrir un milieu de travail efficace, sécuritaire et confortable n'est pas seulement bon pour les affaires, il s'agit d'une responsabilité que notre entreprise endosse pour le bien-être de ses employés.

Ensemble, nous participons à des programmes communautaires et bénévoles et nous appuyons Centraide, Habitat pour l'humanité et d'autres bonnes causes. En 2007, quelque 200 employés de partout en Amérique du Nord ont travaillé bénévolement sur des chantiers pour fournir un logement à des familles dans le besoin. Nous sommes fiers aussi de parrainer une autre maison d'Habitat pour l'humanité : la première en son genre construite avec l'efficacité énergétique en vue.

Nous prêtons beaucoup d'importance à de telles « premières » et nous sommes convaincus que Groupe CSA prendra d'autres initiatives d'avant-garde au cours du prochain exercice pour soutenir sa croissance. Dans nos produits et services, dans notre réaction aux dossiers importants, dans nos activités et notre gouvernance, bref, dans tout ce que nous entreprenons, nous sommes déterminés à agir avec discernement et esprit d'innovation.

Veuillez prendre quelques minutes pour consulter nos résultats par rapport aux indicateurs clés contenus dans le présent rapport. Ils nous rappellent notre mission et nous inspirent dans notre quête d'excellence.

On trouve aujourd'hui de nombreuses sociétés axées sur les connaissances, mais peu d'entre elles peuvent avoir autant d'incidence que Groupe CSA sur tant de facettes de notre vie. Nous remercions sincèrement nos membres et nos employés de leur contribution cette année, de même que nos clients et parties prenantes de leur appui constant. Votre engagement, votre discernement et votre esprit d'innovation nous permettent d'atteindre notre objectif.



Julia Hill
Présidente du conseil
Groupe CSA



Robert M. Griffin
Président et chef de la direction
Groupe CSA



Groupe CSA conseil d'administration

De gauche:

Dr. Roland Hosein
Vice-président,
Affaires gouvernementales
GE Canada Inc.
Mississauga, ON

Paul Straus
Vice-président et directeur général
Home Hardware Stores Ltd.
St. Jacobs, ON

Robert A. Cook
Président et directeur général
(à la retraite)
Association des organismes de santé
de la Nouvelle-Écosse
Bedford, NS

France Pégeot
Vice-présidente,
Politiques et planification
Développement économique Canada
pour les régions du Québec
Montreal, QC

Caroline Tompkins
Présidente
Forum pour la formation
en commerce international
Ottawa, ON

David MacKinnon
Président et directeur général
(à la retraite)
Association des hôpitaux de l'Ontario
Toronto, ON

Brian J. McQueen (vice-président)
Président et directeur général
(à la retraite)
Group CWB
Oakville, ON

Gregory L. Sevick
Vice-président principal,
Planification et gestion de projets
Enbridge Pipelines Inc.
Calgary, AB

Robert M. Griffin
Président et directeur général
Groupe CSA
Toronto, ON

Gregory Thomas
Directeur administratif
Alliance International LLC
Fort Wayne, IN

Julia Hill, M.A. (présidente)
Secrétaire générale
Citoyenneté et Immigration Canada
Ottawa, ON

David A. Bignell
Président et directeur général
Siemens Milltronics Process
Instruments Inc.
Peterborough, ON

George Haynal
Vice-président, Affaires
gouvernementales
Bombardier Inc.
Ottawa, ON

Greg Weeres
Vice-président,
Exploitation et ingénierie
Pacific Northern Gas Ltd.
Vancouver, BC

RJ Falconi
Secrétaire général
Groupe CSA
Toronto, ON

Ne figurent pas sur la photo
de groupe :

Robert P. Bowen
Directeur général, Institut de
recherche en construction
Conseil national de recherches
du Canada
Ottawa, ON

Sondra Bruni, B.A. M.A.
Winnipeg, MB

**Richard L. Bunn, B.Sc.,
M.B.A., P. Eng.**
Président et directeur général
(à la retraite)
UGI Utilities
Berwyn, PA

Kim A. Dunphy
Sous-ministre adjointe, Direction de
la santé et de la sécurité au travail
Gouvernement de Terre-Neuve et du
Labrador
St. John's, NL

Allan S. Gibbins
Président et directeur général
Hubbell Canada Inc.
Pickering, ON

Linda A. Lusby, M.Sc., LL.B.
Chef infirmière
Département des sciences de la terre
et de l'environnement
Université Acadia
Wolfville, NS

Ken Ogilvie
Directeur administratif
(à la retraite)
Emerius
Toronto, ON

Dr. Malcolm O'Hagan
Président (à la retraite)
NEMA
Chevy Chase, MD

William E. Watchorn
Président et directeur général
Watcor Inc.
Winnipeg, MB

**Greg Wilson, M.S. Eng.,
B.S. Eng., G.M.P.**
Directeur
Western Management Consultants
Calgary, AB



Équipe de la haute direction

De gauche :

Paul Keane
Vice-Président, Ressources Humaines
Groupe CSA

Pat Keindel
Vice-Président, Développement des affaires
Groupe CSA

G. Michael Martin
Vice-Président, Finances
Groupe CSA

Robert M. Griffin
Président et chef de la direction
Groupe CSA

Randall W. Luecke
Président
CSA International
OnSpeX

Suzanne Kiraly
Présidente, Normes
Association Canadienne de Normalisation

Robert J. "RJ" Falconi
Vice-Président, Chef du contentieux
et secrétaire général
Groupe CSA

Karen Gaiger
Vice-Présidente, Technologies d'information
Groupe CSA

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Les états financiers consolidés et l'information du rapport annuel ont été préparés par la direction et approuvés par le conseil d'administration de l'Association canadienne de normalisation. Les états financiers consolidés ont été dressés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus («PCGR») du Canada et, le cas échéant, reflètent les meilleurs jugements et les meilleures estimations de la direction. La direction est responsable de l'exactitude, de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers consolidés en fonction d'un seuil raisonnable d'importance relative.

Pour aider la direction à s'acquitter de ses responsabilités, l'Association maintient un système de contrôles comptables internes qui lui permet de fournir un degré raisonnable de certitude quant à la fiabilité des documents comptables et la protection de l'actif.

Le comité des finances et de la vérification, formé exclusivement d'administrateurs externes, est nommé chaque année par le conseil d'administration. Le comité des finances et de la vérification rencontre les membres de la direction et les vérificateurs externes pour s'assurer que la direction s'acquitte convenablement de ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière et pour examiner les états financiers consolidés et le rapport des vérificateurs indépendants. Le comité des finances et de la vérification soumet ses constatations à l'examen du conseil d'administration pour que celui-ci approuve la présentation des états financiers consolidés aux membres. Les vérificateurs externes ont librement accès au comité des finances et de la vérification du conseil d'administration.

Les états financiers consolidés ont été vérifiés indépendamment par Ernst & Young s.r.l. au nom des membres, en conformité avec les PCGR du Canada. Leur rapport indique la nature de leur vérification et énonce leur opinion à l'égard des états financiers consolidés de l'Association.



Robert M. Griffin
Président et chef de la direction
Le 2 mai 2008



G. Michael Martin
Vice-Président, Finances
Le 2 mai 2008

Rapport des vérificateurs

Aux membres de
L'Association canadienne de normalisation

Nous avons vérifié le bilan consolidé de l'**Association canadienne de normalisation** au 31 mars 2008 et les états consolidés de l'évolution de l'actif net, des résultats et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Association. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Association au 31 mars 2008 ainsi que de ses résultats d'exploitation, de l'évolution de son actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Comme l'exige la Loi sur les corporations canadiennes, nous déclarons que, à notre avis, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent, à l'exception de l'adoption des nouveaux principes comptables généralement reconnus du Canada décrits à la note 2 afférente aux états financiers consolidés.

Toronto, Canada
Le 2 mai 2008

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

Association canadienne de normalisation bilan consolidé

Au 31 mars	2008	2007
[en milliers de dollars canadiens]	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	52 340	12 668
Débiteurs, montant net	34 777	36 040
Stocks [note 3]	4 733	4 701
Charges payées d'avance	5 109	4 240
Placements à court terme [note 5a]]	55 122	52 590
Total de l'actif à court terme	152 081	110 239
Charges reportées, montant net	—	287
Immobilisations, montant net [note 4]	38 267	33 711
Placement dans une coentreprise [note 5b]]	—	155
Actifs au titre des prestations de retraite constituées [note 10]	46 765	38 724
Actifs incorporels, montant net et écart d'acquisition [note 6]	—	3 834
	237 113	186 950
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	27 537	27 623
Produits constatés d'avance	24 423	23 617
Dépôts des clients	14 368	13 231
Total du passif à court terme	66 328	64 471
Charges à payer pour les avantages complémentaires de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi [note 10]	26 335	22 370
Prêt exigible [note 7]	—	466
Obligation liée à l'avantage incitatif relatif à un bail	2 22	1 433
Total du passif	92 885	88 740
Éventualités et engagements [notes 9 et 11]		
Actif net		
Affecté aux immobilisations	38 267	33 711
Affecté à l'interne à des fins particulières	92 331	58 124
Non affecté	13 630	6 375
Total de l'actif net	144 228	98 210
	237 113	186 950

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

Au nom du conseil,



Julia Hill
Présidente du conseil



Robert A. Cook
Président du comité des finances
et de la vérification

État de l'évolution de l'actif net consolidé

Exercice terminé le 31 mars

2008

[en milliers de dollars canadiens]

	Non affecté \$	Affecté à l'interne \$	Affecté aux immobilisations \$	Total \$
Solde au début de l'exercice				
tel qu'il a été initialement établi	6 375	58 124	33 711	98 210
Modification de convention comptable [note 2]	1 729	—	—	1 729
Solde au début de l'exercice comme retraité	8 104	58 124	33 711	99 939
Excédent des produits par rapport aux charges pour l'exercice	54 908	(5 793)	(4 443)	44 672
Placements en immobilisations, montant net	(8 999)	—	8 999	—
Virements en prévision de dépenses futures	(40 000)	40 000	—	—
Perte latente sur contrats de change à terme [note 12]	(423)	—	—	(423)
Pertes sur contrats de change à terme incluses dans le bénéfice net	40	—	—	40
Augmentation de la valeur des contrats de change à terme, montant net	(383)	—	—	(383)
Solde à la fin de l'exercice	13 630	93 331	38 267	144 228

Exercice terminé le 31 mars

2007

[en milliers de dollars canadiens]

	Non affecté \$	Affecté à l'interne \$	Affecté aux immobilisations \$	Total \$
Solde au début de l'exercice	5 264	51 633	32 497	89 394
Excédent des produits par rapport aux charges pour l'exercice	17 810	(4 509)	(4 485)	8 816
Placements en immobilisations, montant net	(5 699)	—	5 699	—
Virements en prévision de dépenses futures	(11 000)	1 1 000	—	—
Solde à la fin de l'exercice	6 375	58 124	33 711	98 210

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

États des résultats consolidé

Exercice terminé le 31 mars	2008	2007
[en milliers de dollars canadiens]	\$	\$
Produits	191 884	171 697
Charges		
Directes	92 660	83 942
Frais de vente et d'administration	80 801	76 664
Amortissement	4 443	4 095
Amortissement des charges reportées et des actifs incorporels	287	1 488
Dépenses liées aux projets	611	860
	178 802	167 049
Bénéfice provenant des activités poursuivies avant les éléments ci-dessous	13 082	4 648
Revenu de placement	2 402	2 093
Gain (perte) de change	(3 792)	149
Bénéfice provenant des activités poursuivies	11 692	6 890
Bénéfice provenant des activités abandonnées [note 13]	1 092	1 926
Gain à la vente d'activités abandonnées [note 13]	31 888	—
Excédent des produits par rapport aux charges pour l'exercice	44 672	8 816

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

État des flux de trésorerie consolidé

	2008	2007
	\$	\$
Exercice terminé le 31 mars		
[en milliers de dollars canadiens]		
Activités d'exploitation		
Bénéfice provenant des activités poursuivies	11 692	6 890
Ajouter (déduire) les éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement	4 730	5 480
Perte à la cession d'immobilisations	7	76
Gain à la vente de placements	(244)	(61)
Gains latents sur placements évalués à la valeur du marché	(216)	—
Radiation du placement dans une coentreprise	155	—
Pertes de change latentes	2 580	323
Amortissement de l'avantage incitatif relatif à un bail	(13)	—
	18 691	12 708
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement lié à l'exploitation [note 8]	(376)	(884)
Augmentation des actifs au titre des prestations de retraite constituées [note 10]	(8 041)	(6 149)
Augmentation des charges à payer pour les avantages complémentaires de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi [note 10]	3 965	4 654
Flux de trésorerie d'exploitation	14 239	10 329
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(10 886)	(5 548)
Produit de la cession d'immobilisations	37	22
Acquisition de placements	(37 620)	(41 655)
Produit de la vente de placements	35 799	35 420
Produit de la cession d'une entreprise [note 13]	38 024	—
Placement dans une coentreprise	—	(225)
Flux de trésorerie d'investissement	25 354	(11 986)
Activités de financement		
Produit remboursement du prêt	(466)	(64)
Produit de l'avantage incitatif relatif à un bail	235	—
Flux de trésorerie de financement	(231)	(64)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de l'exercice		
découlant des activités poursuivies	1 338	(1 721)
découlant du produit de la cession d'une entreprise	38 024	—
découlant des activités abandonnées [note 13]	1 372	2 470
Incidence des fluctuations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(1 062)	(138)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	12 668	12 057
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	52 340	12 668
La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de ce qui suit :		
Trésorerie	13 340	12 668
Dépôts à court terme	39 000	—
	52 340	12 668

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

Notes afférentes aux états financiers consolidés

1. Nature de l'exploitation	16
2. Sommaire des principales conventions comptables	16
3. Stocks	20
4. Immobilisations	20
5. Placements	20
6. Actifs incorporels et écarts d'acquisition	21
7. Prêt exigible	21
8. État des flux de trésorerie consolidé	21
9. Éventualités	22
10. Régimes de retraite	22
11. Engagements	26
12. Instruments financiers et gestion des risques	26
13. Activités abandonnées	27
14. Événement postérieur à la date du bilan	28
15. Garantie	28
16. États financiers consolidés comparatifs	28

Notes afférentes aux états financiers consolidés

[en milliers de dollars canadiens]

1. Nature de l'exploitation

L'Association canadienne de normalisation [l'«Association»] est un organisme sans capital-actions qui a été constituée par lettres patentes délivrées le 21 janvier 1919 sous le régime des lois du Canada. L'Association est un organisme sans but lucratif qui, conjointement avec ses filiales, élabore des normes consensuelles, en matière de sécurité, de qualité et de rendement, et qui effectue l'évaluation de diverses normes et la certification de conformité à celles-ci.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Dates de fin d'exercice

La date de fin d'exercice de l'Association est le dernier vendredi du mois de mars. Pour l'exercice considéré, la date réelle de fin d'exercice a été le 28 mars 2008 et pour l'exercice précédent, le 30 mars 2007. Aux fins des présents états financiers, le 31 mars renvoie aux dates réelles susmentionnées.

Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus [«PCGR»] du Canada et comprennent les comptes de l'Association et de ses filiales. Tous les soldes et opérations intersociétés importantes ont été éliminés au moment de la consolidation.

Modification de convention comptable

En date du 1^{er} avril 2007, l'Association a adopté les recommandations du chapitre 3855, «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation», du chapitre 3865, «Couvertures» et du chapitre 3861, «Instruments financiers – informations à fournir et présentation», de l'Institut Canadien des Comptables Agréés («ICCA»). Le chapitre 3855 établit des normes de comptabilisation et d'évaluation des instruments financiers, y compris le traitement comptable des variations à la juste valeur.

Conformément à ces normes, tous les placements sont désignés comme des «actifs détenus à des fins de transaction» et sont présentés à la juste valeur. Auparavant, les placements étaient comptabilisés au coût, déduction faite d'une réduction de valeur si une dépréciation jugée durable survenait.

Conformément à ces normes, les contrats dérivés sont évalués à la juste valeur à la date de fin de l'exercice et portés au bilan. La partie efficace du gain ou de la perte est comptabilisée à titre d'augmentation ou de diminution directe des actifs nets non affectés et la partie inefficace, le cas échéant, est enregistrée à l'état des résultats consolidé. Auparavant, aucune valeur n'était constatée au bilan pour ces contrats.

Comme le permet le chapitre 3855, les autres actifs et passifs financiers de l'Association continuent d'être présentés au coût après amortissement, qui se rapproche de la juste valeur.

Comme l'exigent les dispositions transitoires du chapitre 3855, la modification de convention comptable de la méthode du coût à la méthode de la juste valeur a été adoptée rétroactivement, sans que les chiffres des états financiers de l'exercice précédent ne soient retraités. En raison de la modification, au 1^{er} avril 2007, les placements ont connu une hausse de 1 769 \$, et la constatation des contrats dérivés à la juste valeur a accru les créditeurs de 40 \$ et les actifs nets non affectés, de 1 729 \$.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers consolidés conformément aux PCGR exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses. Ces estimations ont une incidence sur les montants constatés des actifs et des passifs, et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants constatés des produits et des charges au cours de la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'argent en dépôt et les titres du marché monétaire assortis d'une durée initiale de moins de 90 jours à la date d'achat. Ces titres sont comptabilisés au bilan consolidé au coût plus les intérêts courus, lequel se rapproche de la juste valeur.

Placements et revenu de placement

Les placements négociés sur le marché sont évalués selon le plus récent cours acheteur. Les transactions sont constatées à la date de la transaction et les coûts de transaction sont passés en charges dès qu'ils sont engagés. Les revenus de placement, qui sont composés d'intérêts, de dividendes et de gains et pertes réalisés et latents, sont comptabilisés au titre de produits dans l'état des résultats consolidé.

Les placements dans des sociétés satellites sont comptabilisés selon la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation.

Stocks

Les stocks détenus en vue d'être revendus sont évalués au moindre du coût, selon la méthode du premier entré, premier sorti, et du coût de remplacement. Les travaux en cours sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

Charges reportées

L'Association engage certains coûts découlant directement de projets particuliers associés à d'importants programmes d'expansion. Ces coûts sont amortis à titre de charges reportées selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du projet, qui est généralement de trois à cinq ans.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé.

L'amortissement, qui est comptabilisé à compter de l'exercice au cours duquel les actifs sont mis en service, est calculé comme suit sur la durée de vie utile estimative des immobilisations :

Bâtiments	5 %, amortissement décroissant à taux constant
Améliorations locatives	amortissement linéaire sur la durée du bail
Matériel	20 %, amortissement décroissant à taux constant
Matériel informatique et principaux logiciels	amortissement linéaire sur 3 ans

Les gains et pertes découlant de la cession de certains actifs individuels sont portés aux résultats d'exploitation de l'exercice au cours duquel la cession a lieu.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels composés de la valeur des contrats acquis qui sont conclus avec les clients et des relations clients sont amortis sur leur durée de vie estimative, et toute dépréciation est comptabilisée dans les résultats d'exploitation de l'exercice. Les pertes de valeur des actifs incorporels dont la valeur comptable ne peut être recouvrée sont évaluées selon la juste valeur.

Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition correspond à l'excédent du prix d'achat de la participation de l'Association dans les activités acquises sur la juste valeur des actifs corporels et incorporels identifiables nets découlant des acquisitions. L'écart d'acquisition ne fait pas l'objet d'un amortissement, mais doit être soumis à un test de dépréciation une fois par année. Dans le cadre du test de dépréciation, l'Association détermine si la juste valeur de chacune des unités d'exploitation auxquelles un écart d'acquisition est attribué est inférieure à la valeur comptable des actifs nets de l'unité d'exploitation, y compris l'écart d'acquisition, indiquant une dépréciation possible. Si la juste valeur de l'unité d'exploitation est supérieure à sa valeur comptable, aucune autre évaluation n'est nécessaire. Cependant, si la juste valeur de l'unité d'exploitation est inférieure à sa valeur comptable, l'évaluation doit se poursuivre pour comparer la juste valeur implicite de l'écart d'acquisition de l'unité d'exploitation à sa valeur comptable pour déterminer si une réduction de la valeur de l'écart d'acquisition est requise. Toute réduction de valeur est comptabilisée dans les résultats d'exploitation de l'exercice.

Régimes de retraite

Le coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice des régimes de retraite et des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi (comme les soins médicaux et dentaires) est imputé aux résultats chaque année. Le coût est calculé de façon actuarielle selon la méthode de répartition des prestations en utilisant les meilleures estimations de la direction concernant le rendement des placements, l'augmentation des salaires et d'autres facteurs. Les niveaux de rémunération et d'inflation futurs ont une incidence sur le montant des prestations de retraite qui seront versées dans l'avenir. Les rajustements découlant des modifications apportées aux régimes, des gains ou des pertes actuariels ou des modifications aux hypothèses sont amortis sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. Les gains et pertes cumulatifs supérieurs à 10 % des obligations au titre des prestations constituées ou 10 % de la valeur marchande des actifs des régimes, selon le montant le plus élevé, sont amortis sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs qui doivent recevoir des prestations au titre de ces régimes. Le rendement prévu des actifs des régimes de retraite est fondé sur leur juste valeur. Le régime des autres avantages postérieurs à l'emploi autres que de retraite est un régime à prestations déterminées financé par l'Association selon la méthode de la comptabilité de trésorerie.

L'Association a mis en application les recommandations du chapitre 3461 du *Manuel de l'ICCA* de façon prospective et elle a choisi d'amortir les actifs/obligations transitoires de manière linéaire à compter du 1^{er} avril 2000 sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs qui doivent recevoir des prestations au titre de ces régimes. La date de mesure employée par l'Association est le 31 décembre pour les actifs des régimes et les obligations au titre des prestations constituées.

Avantages incitatifs relatifs à un bail

Les avantages incitatifs relatifs à un bail représentent les améliorations locatives payées par le propriétaire et la valeur des périodes sans loyer. Ils font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée du bail, et cet amortissement est comptabilisé comme une réduction des frais de location.

Constatation des produits

Les produits provenant des services d'évaluation, de certification et d'enregistrement et autres sont comptabilisés une fois que l'Association a rendu le service en question et que le recouvrement est assuré. Les produits tirés de la vente de biens sont comptabilisés quand ceux-ci sont expédiés. Les cotisations annuelles sont comptabilisées à titre de produits au cours de la période correspondante. Les produits provenant, entre autres, du soutien standard relatif aux ressources, sont comptabilisés selon la méthode de comptabilisation à l'avancement des travaux. Les sommes reçues pour les services qui n'ont pas encore été rendus ou les cotisations annuelles pour une période future figurent dans le passif à court terme, à titre de dépôts des clients ou de produits constatés d'avance.

Conversion des devises

Les établissements à l'étranger sont considérés comme des établissements intégrés, et leurs comptes sont convertis suivant la méthode temporelle. Les actifs et passifs monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, et les produits et les charges sont convertis au taux moyen en vigueur pour le mois au cours duquel l'opération a été enregistrée. Les actifs et passifs non monétaires et l'amortissement sont convertis selon les taux de change historiques.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises relatifs aux entités canadiennes sont convertis au taux moyen en vigueur à la fin de l'exercice, et les produits et charges au taux moyen en vigueur pour le mois au cours duquel l'opération a été enregistrée.

Les gains et pertes de change attribuables à la conversion des comptes sont portés aux résultats d'exploitation de l'exercice considéré.

Instruments financiers dérivés et stratégie de couverture des flux de trésorerie

L'Association a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer son risque de change. L'Association a comme politique de ne pas utiliser d'instruments financiers dérivés à des fins de négociation ou de spéculation.

L'Association documente toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que son objectif et sa stratégie de gestion des risques sur lesquels reposent ses diverses opérations de couverture. Ce processus consiste notamment à rattacher tous les instruments dérivés à des actifs et des passifs précis figurant au bilan consolidé, à certains engagements fermes ou à certaines opérations prévues. L'Association vérifie également, tant au moment de l'entrée en vigueur de l'opération de couverture que sur une base permanente, si les instruments dérivés utilisés dans les opérations de couverture sont suffisamment efficaces pour contrebalancer les variations des flux de trésorerie des éléments couverts.

De temps à autre, l'Association assure la couverture d'une fraction des risques de change liés à des produits qu'elle prévoit réaliser en devises en concluant des contrats de change à terme de compensation et des contrats d'option, si elle le juge approprié.

Les modalités des contrats de change à terme ou des contrats d'option permettent à l'Association de limiter efficacement les risques liés aux fluctuations de change dans une fourchette établie de taux de couverture. Comme les caractéristiques essentielles des contrats de change à terme et contrats d'option coïncident à une tranche des produits en devises prévus, les variations des flux de trésorerie qui y sont liés et qui sont attribuables aux risques de change devraient être entièrement compensées par les instruments dérivés de couverture.

Les gains et pertes de change sur les instruments financiers dérivés libellés en devises servant à couvrir les produits en devises prévus sont comptabilisés comme des rajustements des produits lorsque ceux-ci sont inscrits. Dans le cas des contrats de change à terme, et des contrats d'option utilisés pour couvrir les produits en devises prévus, la fraction de la prime ou de l'escompte à terme du contrat pour la période précédant la constatation des produits est également comptabilisée comme un rajustement des produits lorsque ceux-ci sont enregistrés.

Dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie, la partie efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés est comptabilisée dans l'actif net non affecté. Tout gain ou perte sur la juste valeur relativement à la partie inefficace est constaté immédiatement à l'état des résultats consolidé.

Les gains ou pertes, réalisés ou latents, associés à des instruments dérivés qui ont été résiliés ou qui ont cessé d'être efficaces avant leur échéance, sont reportés à titre d'autres actifs ou passifs dans l'état de l'actif net consolidé et comptabilisés dans les résultats pendant la période au cours de laquelle l'opération de couverture sous-jacente est constatée. S'il n'est plus probable que l'opération prévue ait lieu, tout gain ou perte, réalisé ou latent, sur cet instrument dérivé est immédiatement porté à l'état des résultats consolidé.

Actif net affecté à l'interne

Certains actifs nets sont affectés par le conseil d'administration à des fins particulières ayant trait à l'élaboration de normes, à des projets de recherche et à l'application de nouvelles normes.

Prises de position récentes

- [i] Le chapitre 1535 du *Manuel de l'ICCA*, «Informations à fournir concernant le capital», [«chapitre 1535»], en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2007, exige qu'une entité divulgue 1] des informations sur les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital de l'entité; 2] des données quantitatives sur les éléments inclus dans la gestion du capital; et 3] si elle s'est conformée aux exigences en matière de capital auxquelles elle est soumise en vertu de règles extérieures et, si elle ne s'y est pas conformée, les conséquences de cette inapplication. L'Association adoptera le chapitre 1535 le 1^{er} avril 2008 et elle évalue présentement l'incidence de l'adoption de cette norme.
- [ii] Le chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA*, «Instruments financiers – informations à fournir», [«chapitre 3862»] et le chapitre 3863 du *Manuel de l'ICCA*, «Instruments financiers – présentation», [«chapitre 3863»] modifient et accroissent les obligations d'informations existantes, et reprennent pratiquement telles quelles les règles de présentation existantes. Ces nouvelles normes mettent l'accent sur l'importance des instruments financiers au regard de la situation et de la performance financières de l'entité, la nature et la portée des risques liés aux instruments financiers et la manière dont ces risques sont gérés. Ces nouvelles normes s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2007. L'Association adoptera les chapitres 3862 et 3863 le 1^{er} avril 2008 et elle évalue présentement l'incidence de l'adoption de ces normes.
- [iii] Le chapitre 1400 du *Manuel de l'ICCA*, «Normes générales de présentation des états financiers», [«chapitre 1400»] a été modifié afin d'inclure des exigences visant l'évaluation et la communication de la capacité d'une entité à poursuivre son exploitation. Les nouvelles exigences entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2008. L'Association adoptera les modifications au chapitre 1400 le 1^{er} avril 2008 et elle évalue présentement l'incidence de l'adoption des nouvelles exigences de cette norme.
- [iv] Le chapitre 3031 du *Manuel de l'ICCA*, «Stocks», («chapitre 3031»), remplace le chapitre 3030 du *Manuel de l'ICCA*, «Stocks». Les principaux éléments du chapitre 3031 sont les suivants : 1) évaluation des stocks au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, et indications sur la détermination du coût, y compris sur l'imputation des frais généraux et des autres coûts au stock; 2) le coût des stocks d'éléments qui ne sont pas habituellement fongibles et des biens ou services produits aux fins de projets spécifiques et affectés à de tels projets doit être déterminé en utilisant une identification spécifique de leurs coûts individuels; 3) utilisation systématique (pour les types de stocks dont la nature et l'usage sont similaires) soit de la méthode

du premier entré, premier sorti (PEPS) ou de la méthode du coût moyen pondéré; 4) les dépréciations antérieures des stocks pour les ramener à leur valeur nette de réalisation doivent faire l'objet d'une reprise lorsque la valeur des stocks remonte; et 5) les pièces de rechange principales et le stock de pièces de sécurité peuvent constituer des immobilisations corporelles (le chapitre 3061, «Immobilisations corporelles», a été modifié de manière à refléter cette modification). Le chapitre 3031 s'applique aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2008 et sera adopté par l'Association le 1er avril 2008. L'Association évalue présentement l'incidence de l'adoption de cette norme.

3. Stocks

Les stocks se composent des éléments suivants :

	2008 \$	2007 \$
Travaux en cours	3 841	3 858
Stocks pour revente	892	843
	4 733	4 701

4. Immobilisations

Les immobilisations se composent des éléments suivants :

	2008			2007		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$
Terrain	4 357	—	4 357	4 357	—	4 357
Bâtiments	31 672	15 787	15 885	29 721	15 092	14 629
Améliorations locatives	1 306	839	467	2 953	1 868	1 085
Matériel	54 466	43 062	11 404	51 962	41 844	10 118
Matériel informatique et principaux logiciels	27 411	24 569	2 842	28 306	25 620	2 686
Actifs en construction	3 312	—	3 312	836	—	836
	122 524	84 257	38 267	118 135	84 424	33 711

Les actifs en construction sont liés à divers projets de rénovation de bâtiments, à de nouveaux appareils de laboratoire et à des applications logicielles. Aucun amortissement n'a été calculé pour ces actifs, puisqu'ils n'ont pas encore été mis en service. L'Association a affecté près de 250 \$ à la construction pour le prochain exercice.

5. Placements

a] Les placements à court terme se composent des éléments suivants :

	Valeur comptable		Valeur marchande	
	2008 \$	2007 \$	2008 \$	2007 \$
Obligations d'État	23 393	29 181	23 393	29 138
Taux d'intérêt moyen pondéré				
Indiqué 5,0 %				
Réel 4,8 %				
Actions	24 011	22 119	24 011	23 925
Trésorerie et équivalents de trésorerie détenus par des courtiers	7 718	1 290	7 718	1 296
	55 122	52 590	55 122	54 359

b) Le placement dans une coentreprise se détaille comme suit :

	2008 \$	2007 \$
Placement dans une coentreprise		
Placement au coût	—	455
Quote-part de la perte nette pour l'exercice	—	(300)
Total du placement net	—	155

L'Association a radié sa participation de 34 % dans le Centre d'excellence fiduciaire au cours de l'exercice.

6. Actifs incorporels et écarts d'acquisition

Les actifs incorporels et les écarts d'acquisition se composent des éléments suivants :

	2008 \$	2007 \$
Carnet de commandes, déduction faite d'un amortissement de 92 \$ [267 \$ en 2007]	—	733
Écarts d'acquisition	—	3 101
	—	3 834

Le montant du carnet de commandes comptabilisé à titre d'actif incorporel a fait l'objet d'un amortissement linéaire sur 10 ans, ce qui correspond à la période prévue de prestation des services. Les écarts d'acquisition et les actifs incorporels ont été cédés au cours de l'exercice dans le cadre des activités abandonnées, comme le décrit la note 13 plus loin.

7. Prêt exigible

Le prêt a été remboursé au cours de l'exercice, et la lettre de crédit de 400 \$ émise en faveur du prêteur a été annulée.

8. État des flux de trésorerie consolidé

La variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation se détaille comme suit :

	2008 \$	2007 \$
Débiteurs	(2 737)	(3 375)
Stocks	(125)	(312)
Charges payées d'avance	(1 027)	(554)
Créditeurs et charges à payer	1 570	348
Produits constatés d'avance	806	2 422
Dépôts des clients	1 137	587
	(376)	(884)

9. Éventualités

L'Association a été désignée dans un certain nombre de poursuites dans le cours normal de ses activités. La direction et son conseiller juridique sont d'avis qu'il est actuellement impossible de prévoir l'issue de ces poursuites avec un degré d'assurance raisonnable. L'Association est assurée contre de telles poursuites, et toute perte, dans la mesure où elle n'est pas entièrement couverte par ces polices, sera imputée aux résultats d'exploitation pour l'exercice au cours duquel la responsabilité aura été établie.

10. Régimes de retraite

L'Association est le promoteur de divers régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi, notamment un régime de retraite à cotisations déterminées et cinq régimes de retraite à prestations déterminées, ainsi que de régimes qui offrent aux employés une couverture complémentaire de soins de santé. Les prestations de retraite sont fondées sur l'ancienneté et le salaire moyen de fin de carrière. Les prestations pour tous les régimes de retraite sauf un sont partiellement indexées en fonction de l'augmentation du coût de la vie après la retraite.

La vente de la division QMI décrite à la note 13 plus loin a donné lieu à des compressions et des règlements, conformément au chapitre 3461 du *Manuel de l'ICCA*. Des montants nets de compression de 65 \$ ont été enregistrés dans les comptes de l'Association. Les montants de règlement seront inscrits dans les comptes de l'Association lorsque les actifs seront transférés à l'extérieur des régimes.

Les cotisations de l'Association au régime de retraite à cotisations déterminées sont passées en charges lorsqu'elles sont exigibles. La charge liée au régime de retraite à cotisations déterminées pour 2008 s'est établie à 867 \$ [873 \$ en 2007].

(a) Les renseignements relatifs aux régimes de retraite à prestations déterminées de l'Association se détaillent globalement comme suit :

	2008 \$	2007 \$
Obligations au titre des prestations constituées	179 664	183 995
Juste valeur des actifs des régimes	237 324	233 640
Capitalisation - surplus des régimes	57 660	49 645
Cotisations de l'employeur après la date de mesure	1 357	1 352
Actif transitoire non amorti	(21 589)	(25 237)
Coût non amorti des prestations au titre des services passés	5 055	6 135
Perte actuarielle nette non amortie	4 282	6 829
Actifs au titre des prestations constituées	46 765	38 724

	2008 \$	2007 \$
Composantes du coût périodique net des régimes de retraite		
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice		
[part de l'employeur]	6 171	6 112
Intérêts débiteurs	9 894	9 173
Rendement réel des actifs des régimes	(622)	(28 111)
Gain actuariel	(18 302)	(9 279)
Recouvrements survenus au cours de l'exercice	(2 859)	(22 105)
Écart entre les coûts survenus au cours de l'exercice et les coûts constatés au cours de l'exercice pour :		
Rendement des actifs des régimes	(15 846)	13 816
Perte actuarielle	18 330	9 890
Coût des prestations au titre des services passés	781	781
Actif transitoire	(3 623)	(3 623)
Recouvrement périodique net des régimes de retraite	(3 217)	(1 241)

	2008 \$	2007 \$
Variation des obligations au titre des prestations constituées		
Obligations au titre des prestations constituées au début de l'exercice	183 995	179 840
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice [part de l'employeur]	6 171	6 112
Intérêts débiteurs	9 894	9 173
Cotisations des employés	2 046	1 952
Prestations réellement versées	(4 013)	(3 803)
Rajustement des obligations en raison de la compression des régimes	(127)	—
Gain actuariel	(18 302)	(9 279)
Obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	179 664	183 995

	2008 \$	2007 \$
Variation des actifs des régimes		
Valeur marchande des actifs des régimes au début de l'exercice	233 640	202 541
Rendement réel des actifs des régimes	622	28 108
Cotisations de l'employeur	5 029	4 842
Cotisations des employés	2 046	1 952
Prestations réellement versées	(4 013)	(3 803)
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	237 324	233 640

La juste valeur des actifs des régimes de retraite à prestations déterminées a servi à établir la charge de retraite nette pour les exercices terminés les 31 mars 2008 et 2007.

Les actifs des régimes par catégorie d'actif sont comme suit :

	2008 %	2007 %
Titres de participation	63,2	67,8
Titres à revenu fixe	32,4	28,8
Autres	4,4	3,4
	100,0	100,0

	Date de la dernière évaluation actuarielle	Date de la prochaine évaluation actuarielle
Régimes de retraite à prestations déterminées		
Employés salariés	Le 31 décembre 2007	Le 31 décembre 2010
Membres de la section locale 967 du Syndicat canadien de la fonction publique	Le 31 décembre 2007	Le 31 décembre 2010
Membres de la section locale 4559 du Syndicat canadien de la fonction publique	Le 31 décembre 2007	Le 31 décembre 2010
Personnel cadre désigné	Le 31 décembre 2007	Le 31 décembre 2010

Les principales hypothèses actuarielles adoptées pour le calcul des obligations et des coûts au titre des prestations constituées de l'Association (hypothèses moyennes pondérées) sont comme suit :

	2008 %	2007 %
Régimes de retraite à prestations déterminées		
Obligations au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation du coût des régimes de retraite	5,20	5,10
Taux d'actualisation des obligations au titre des prestations constituées	5,50	5,20
Taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes	7,00	7,00
Taux d'augmentation de la rémunération	4,00	4,00

Les autres renseignements sur les régimes à prestations déterminées de l'Association sont comme suit :

	2008 \$	2007 \$
Cotisations de l'employeur	5 029	4 842
Cotisations des employés	2 046	1 952
Prestations versées	4 013	3 803

(b) Les renseignements généraux sur les régimes d'avantages complémentaires de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi de l'Association sont comme suit :

	2008 \$	2007 \$
Obligations au titre des prestations constituées	29 299	37 655
Juste valeur des actifs des régimes	—	—
Capitalisation – déficit des régimes	(29 299)	(37 655)
Cotisations de l'employeur au cours de l'exercice, de la date de mesure à la fin de l'exercice	174	139
Obligation transitoire non amortie	3 207	9 283
Perte actuarielle nette non amortie (gain actuariel net non amorti)	(417)	5 863
Passif au titre des prestations constituées	(26 335)	(22 370)

	2008 \$	2007 \$
Composantes du coût net des prestations de la période		
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	2 029	2 083
Intérêts débiteurs	1 631	2 016
Rajustement découlant de la modification des régimes	727	—
Gain actuariel	(1 705)	(4 713)
Coûts (recouvrements) survenus au cours de l'exercice	2 682	(614)
Écart entre les coûts survenus au cours de l'exercice et les coûts constatés au cours de l'exercice pour :		
Perte actuarielle	1 705	5 116
Obligation transitoire	476	844
Coût net constaté des prestations de la période	4 863	5 346

	2008 \$	2007 \$
Variation des obligations au titre des prestations constituées		
Obligations au titre des prestations constituées au début de l'exercice	37 655	38 967
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	2 029	2 083
Intérêts débiteurs	1 631	2 016
Modifications aux régimes	(3 321)	—
Prestations versées	(588)	(698)
Rajustement découlant de la compression des régimes	(5 304)	—
Obligations en cours de règlement	(1 098)	—
Gain actuariel	(1 705)	(4 713)
Obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	29 299	37 655

Les principales hypothèses actuarielles adoptées pour le calcul des obligations et des coûts au titre des prestations constituées de l'Association (hypothèses moyennes pondérées) sont comme suit :

	2008 %	2007 %
Hypothèses moyennes pondérées aux fins de l'établissement de la charge		
Taux d'actualisation	5,20	5,10
Taux d'augmentation de la rémunération	4,00	4,00
Taux tendanciel initial du coût des médicaments d'ordonnance	8,50	9,00
Taux tendanciel final du coût des médicaments d'ordonnance	5,00	5,00
Date d'atteinte du taux final	2017	2013
Taux tendanciel initial des coûts des chambres d'hôpital semiprivées et autres frais médicaux	5,00	5,00
Taux tendanciel final des coûts des chambres d'hôpital semiprivées et autres frais médicaux	5,00	5,00
Taux tendanciel initial du coût des soins dentaires	5,00	5,00
Taux tendanciel final du coût des soins dentaires	5,00	5,00
Taux tendanciel moyen pondéré initial du coût des soins de santé	6,23	6,38
Taux tendanciel moyen pondéré final du coût des soins de santé	5,00	5,00
Date d'atteinte du taux final	2017	2013
Hypothèses moyennes pondérées aux fins de la présentation de l'information		
Taux d'actualisation	5,50	5,30
Taux d'augmentation de la rémunération	4,00	4,00
Taux tendanciel initial du coût des médicaments d'ordonnance	8,00	8,50
Taux tendanciel final du coût des médicaments d'ordonnance	5,00	5,00
Date d'atteinte du taux final	2017	2017
Taux tendanciel initial des coûts des chambres d'hôpital semiprivées et autres frais médicaux	5,00	5,00
Taux tendanciel final des coûts des chambres d'hôpital semiprivées et autres frais médicaux	5,00	5,00
Taux tendanciel initial du coût des soins dentaires	5,00	5,00
Taux tendanciel final du coût des soins dentaires	5,00	5,00
Taux tendanciel moyen pondéré initial du coût des soins de santé	6,08	6,23
Taux tendanciel moyen pondéré final du coût des soins de santé	5,00	5,00
Date d'atteinte du taux final	2017	2017

Une hausse ou une baisse de 1 % [1 % en 2007] du taux tendanciel du coût des soins de santé entraînerait une hausse de 4 887 \$ [7 583 \$ en 2007] ou une baisse de 3 976 \$ [5 884 \$ en 2007] des obligations au titre des prestations constituées au 31 mars 2008 et une hausse de 816 \$ [1 168 \$ en 2007] ou une baisse de 636 \$ [888 \$ en 2007] du coût des prestations et des intérêts débiteurs pour l'exercice terminé le 31 mars 2008.

Les renseignements sur les régimes d'avantages complémentaires de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi de l'Association sont comme suit :

	2008 \$	2007 \$
Cotisations de l'employeur	588	692
Prestations versées	588	692

11. Engagements

L'Association a les engagements suivants en vertu des baux relatifs à son équipement et à ses locaux :

	\$
2009	4 132
2010	2 730
2011	2 508
2012	2 510
2013	2 394
Par la suite	10 692
	<u>24 966</u>

12. Instruments financiers et gestion des risques

Instruments financiers

Au 31 mars 2008, l'Association avait divers contrats de change en cours d'une valeur de 26 100 \$ US pour convertir efficacement en dollars canadiens une somme de 26 100 \$ US de ses produits en dollars américains prévus au cours des neuf prochains mois, à des taux de change de 0,96 \$ à 1,02 \$, ce qui réduit l'incidence des fluctuations de ces taux sur les rentrées de fonds futures en dollars américains. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2008, aucune partie des instruments de couverture n'a été considérée inefficace ou n'a été exclue de l'évaluation de l'efficacité de couverture. La juste valeur de ces contrats à terme correspondait à une perte latente de 423 \$ au 31 mars 2008 incluse dans l'état consolidé de l'évolution de l'actif net.

Risque de crédit

L'Association s'expose à des risques de crédit liés aux clients dans le cours normal de ses activités. La direction se protège contre ces risques en recourant à la politique de crédit de l'Association et en constituant des provisions suffisantes pour les créances douteuses.

Juste valeur

En raison de la brève période jusqu'à l'échéance des actifs et des passifs à court terme, les valeurs comptables présentées dans le bilan consolidé représentent des estimations raisonnables de leur valeur marchande.

Risque de change

L'Association exerce ses activités à l'échelle mondiale et constate une part considérable de ses produits et charges en dollars américains. Cette situation fait en sorte que certains de ses produits et flux de trésorerie risquent de subir l'incidence des fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien. La stratégie de couverture des flux de trésorerie de la société atténue en partie le risque de change. Au 31 mars 2008, le bilan consolidé comprend des montants libellés en dollars américains, qui représentent 33 % [54 % en 2007] de l'actif à court terme, 28 % [25 % en 2007] des placements à court terme et 18 % [22 % en 2007] du passif à court terme.

13. Activités abandonnées

En février 2008, l'Association a vendu sa division Quality Management Institute (QMI) à SAI Global Limited en Australie, un tiers non apparenté pour la somme de 40 000 \$ au comptant. Les actifs nets vendus se sont élevés à 6 136 \$ et le coût de cession s'est établi à 1 976 \$, ce qui a résulté en un gain de 31 888 \$. La cession est enregistrée à titre d'activité abandonnée, et les résultats sont comme suit :

	2008 \$	2007 \$
État des résultats condensé		
Produits tirés des activités abandonnées	27 215	32 909
Charges	26 123	30 983
Bénéfice découlant des activités abandonnées	1 092	1 926
Gain sur la cession d'activités abandonnées	31 888	—

	2007 \$
Bilan condensé	
Débiteurs	4 000
Stocks	93
Charges payées d'avance	158
Immobilisations	1 843
Actifs incorporels et écart d'acquisition	3 834
Créditeurs et autres charges	(2 079)
Obligation liée à l'avantage incitatif relatif à un bail	(1 433)

	2008 \$	2007 \$
État des flux de trésorerie condensé		
Bénéfice découlant des activités abandonnées	1 092	1 926
Ajout : Amortissement	445	791
Variations du fonds de roulement lié à l'exploitation et autres	(47)	—
Flux de trésorerie d'exploitation	1 490	2 717
Flux de trésorerie d'investissement	(118)	(247)
Augmentation nette de la trésorerie – activités abandonnées	1 372	2 470

L'Association a indemnisé l'acquéreur pour des réclamations déterminées limitées liées à des activités passées. Il est impossible de quantifier le passif potentiel maximum à cet égard. L'Association n'a constitué aucune provision pour ces réclamations.

14. Événement postérieur à la date du bilan

L'Association a conclu une entente de cession-bail partielle visant ses terrains et ses bâtiments à Richmond, en Colombie-Britannique. Le gain net sur la cession est de 12 450 \$.

15. Garantie

Conformément aux modalités du contrat, l'Association a garanti les engagements futurs aux termes du contrat de location-exploitation au bailleur à l'égard du contrat conclu avec l'acquéreur de la division QMI. Les engagements aux termes du contrat de location-exploitation au 31 mars 2008 s'élevaient à 4 508 \$ et viennent à échéance en 2020.

16. États financiers consolidés comparatifs

Les états financiers consolidés comparatifs ont été reclassés par rapport aux états présentés antérieurement afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice 2008.

Nos résultats par rapport aux indicateurs clés

On peut mesurer le rendement de plusieurs façons. Au Groupe CSA, nous nous préoccupons du quotidien et, pour nous, les indicateurs de progrès les plus probants sont ceux qui reflètent l'impact pratique et tangible de nos travaux.

Comment savons-nous que nous contribuons réellement à améliorer la qualité de vie des gens et à réduire le nombre d'accidents personnels? C'est le sujet de cette section.

Dans les pages suivantes, nous examinerons différents aspects critiques qui mobilisent notre attention et nos travaux. Ces indicateurs de rendement clés (IRC) reflètent le degré d'efficacité avec lequel nous avons réussi à mettre les normes au service des personnes et des entreprises. Cette année, nous avons inclus quelques nouveaux IRC afin d'illustrer le rôle que nous jouons en matière de réduction du nombre de décès liés aux incendies résidentiels, d'amélioration de la santé et de la sécurité au travail et de réduction du nombre d'incendies de fournaies au gaz.

Nos employés et nos membres sont passionnés par leur capacité d'influer positivement sur la vie des gens. La véritable mesure du succès, ce sont eux. Ils font partie intégrante de ces IRC!



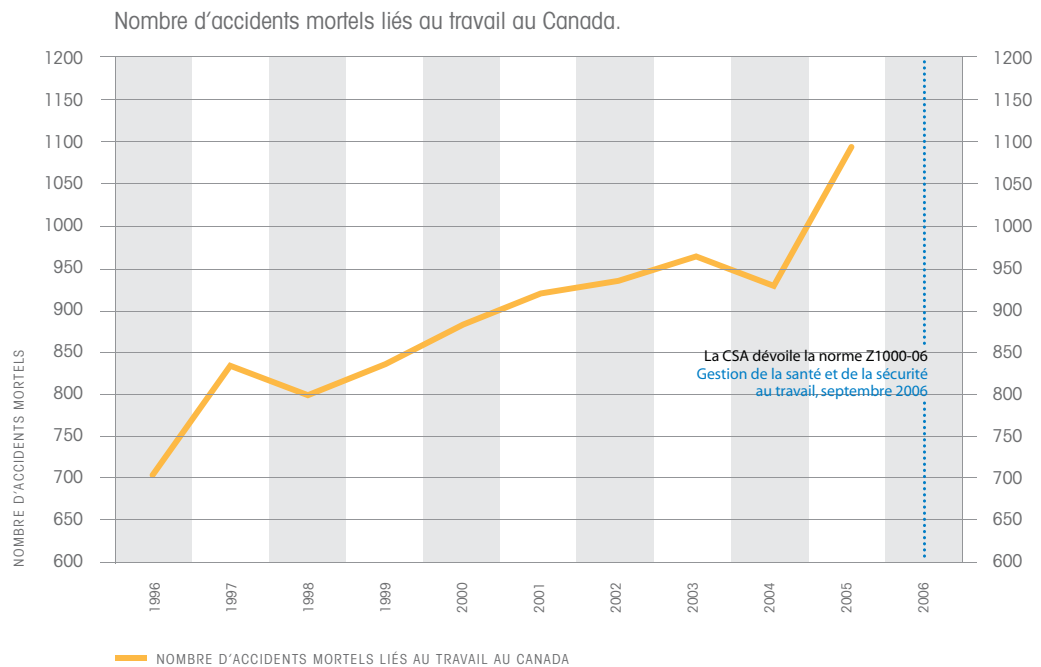
Robert M. Griffin
Président et chef de la direction
Groupe CSA

Un besoin de réduire le nombre d'accidents mortels au travail



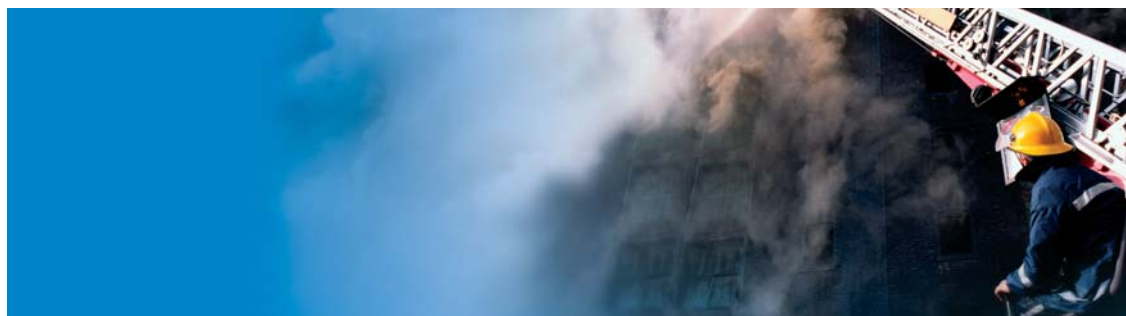
Les normes de la CSA contribuent à réduire les blessures et les décès en milieu de travail.

En 2005, 1 097 travailleurs canadiens sont décédés au travail. En septembre 2006, la CSA a officiellement lancé la norme Z1000 Gestion de la santé et de la sécurité au travail, dans le but précis de contribuer à réduire le nombre de blessures et de décès en milieu de travail au Canada.



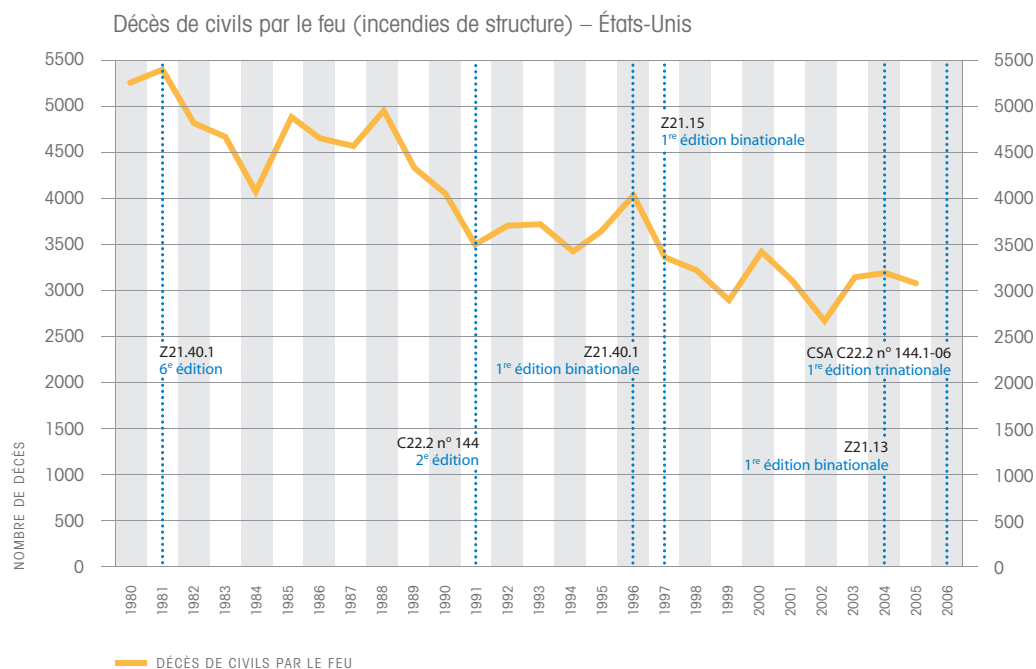
Source : Statistiques nationales des accidents, maladies et décès professionnels, Association des commissions des accidents du travail du Canada, 2006
Norme citée : CSA Z1000-06

Réduction du nombre de décès de civils par le feu



Les normes et les certifications de produits de la CSA contribuent à réduire le nombre de décès de civils par le feu.

Aux États-Unis, le nombre de décès de civils par le feu a diminué de façon soutenue, passant de 5 200 en 1980 à 3 030 en 2005. La CSA publie des centaines de normes et de codes de sécurité sur l'électricité et le gaz aux États-Unis et au Canada, afin de contribuer à abaisser le nombre de décès de civils par le feu et CSA International procède à la certification de produits dans le même but.



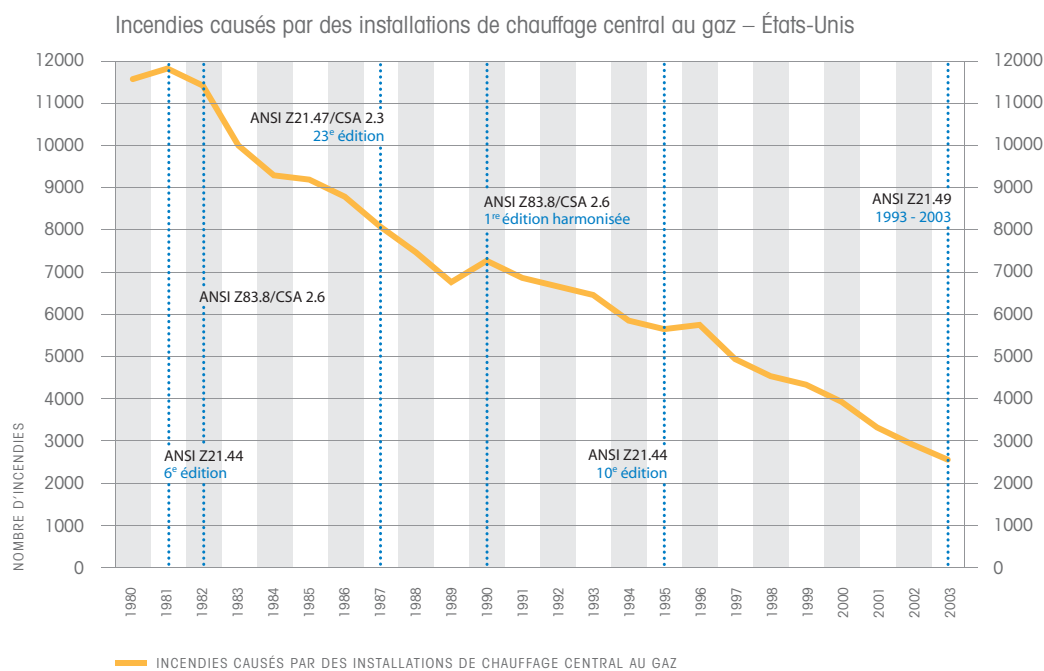
Source : Fire Losses in the United States (Perles par le feu aux États-Unis), National Fire Protection Association (septembre 2006)
 Norme citée : CSA C22.2 n° 144, CSA C22.2 n° 144.1, ANSI Z21.40.1/CGA 2.91, ANSI Z21.13/CSA 4.9, ANSI Z21.15/CGA 9.1

Réduction du nombre d'incendies résidentiels liés au gaz naturel



Les normes et la certification de la CSA aident à protéger nos demeures contre la menace d'incendies causés par des installations de chauffage central alimentées au gaz naturel.

En 1980, aux États-Unis, plus de 11 000 incendies d'immeubles résidentiels impliquant des fournaies au gaz ont été signalés, ainsi que plus de 400 blessures et 40 décès de civils. Depuis, une tendance à la baisse constante a été observée, 2 500 incendies, 167 blessures et 44 décès de civils ayant été enregistrés en 2003. CSA est le premier fournisseur nord-américain de codes d'installation et de normes de santé et de sécurité de produits destinés à l'équipement alimenté au gaz naturel et au propane. CSA International est le chef de file du marché au chapitre de la certification de produits connexes alimentés au gaz naturel.



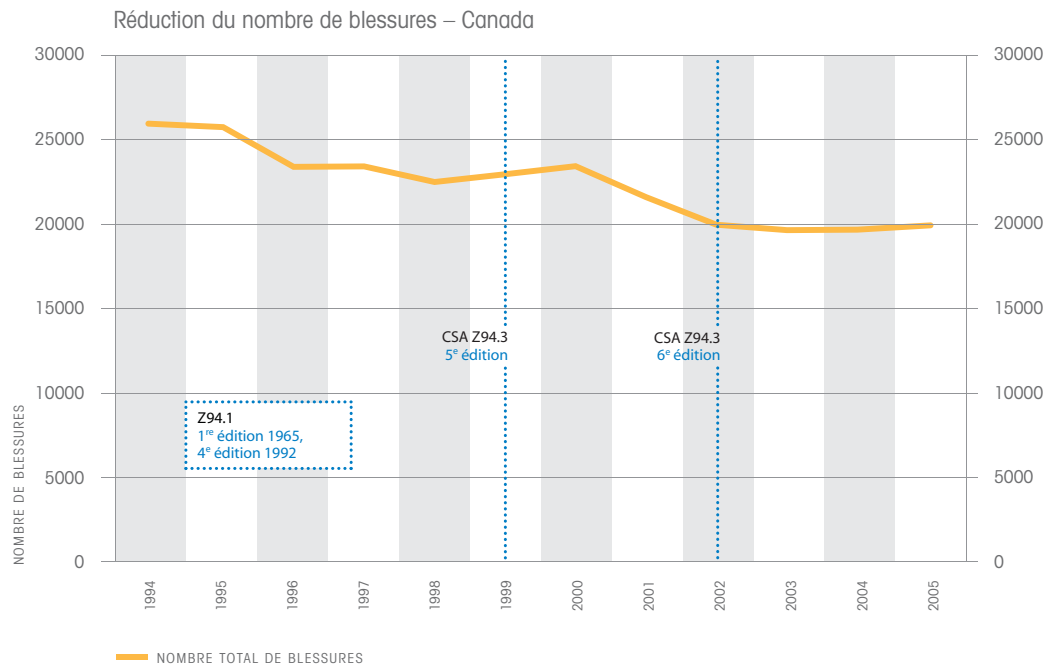
Source : Home Structure Fires with Gas-Fueled Space Heaters or Central Heating Unit as Equipment Involved in Ignition, 1980-2003 (Incendies d'immeubles résidentiels où le feu a été causé par un radiateur électrique portatif ou une installation de chauffage central, 1980-2003), National Fire Protection Association (January 2007)
Normes citées : ANSI Z21.44, ANSI Z21.47/CSA 2.2, ANSI Z21.48, ANSI Z21.13/CSA 4.9, ANSI Z83.8/CSA 2.6

Un milieu de travail plus sécuritaire



Grâce aux normes de la CSA, vos yeux et votre tête sont mieux protégés.

Parce que vos yeux et votre visage sont importants, nous continuons à améliorer nos normes de sécurité visant les protecteurs oculaires et faciaux. Depuis notre plus récente mise à jour en 2002, le nombre de blessures aux yeux et au visage au travail au Canada a continué à diminuer.



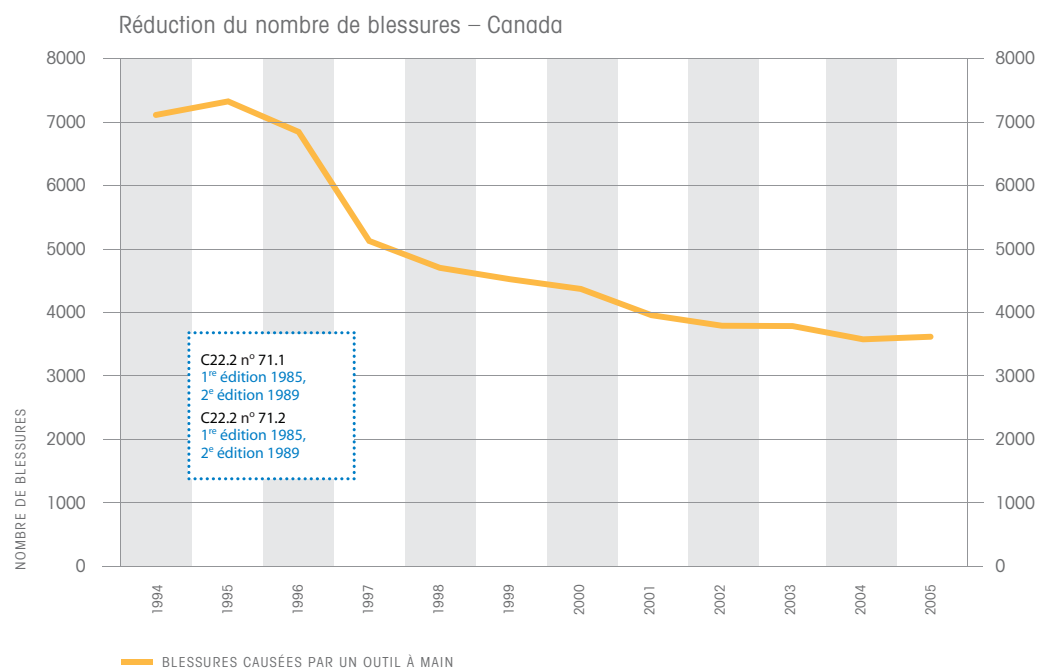
Source : Statistiques nationales des accidents, maladies et décès professionnels, Association des commissions des accidents du travail du Canada, 2006
Normes citées : Z94.1, Z94.3

Moins de blessures causées par les outils à main



Les normes de la CSA contribuent à réduire le nombre de blessures causées par les outils à main.

Les travailleurs et les employeurs accordent une grande importance à la sécurité au travail, tout comme les fabricants de machinerie et d'équipement professionnels. Depuis 1985, année où la CSA présentait ses normes pour les outils électriques, le nombre d'accidents du travail y étant liés a été réduit.



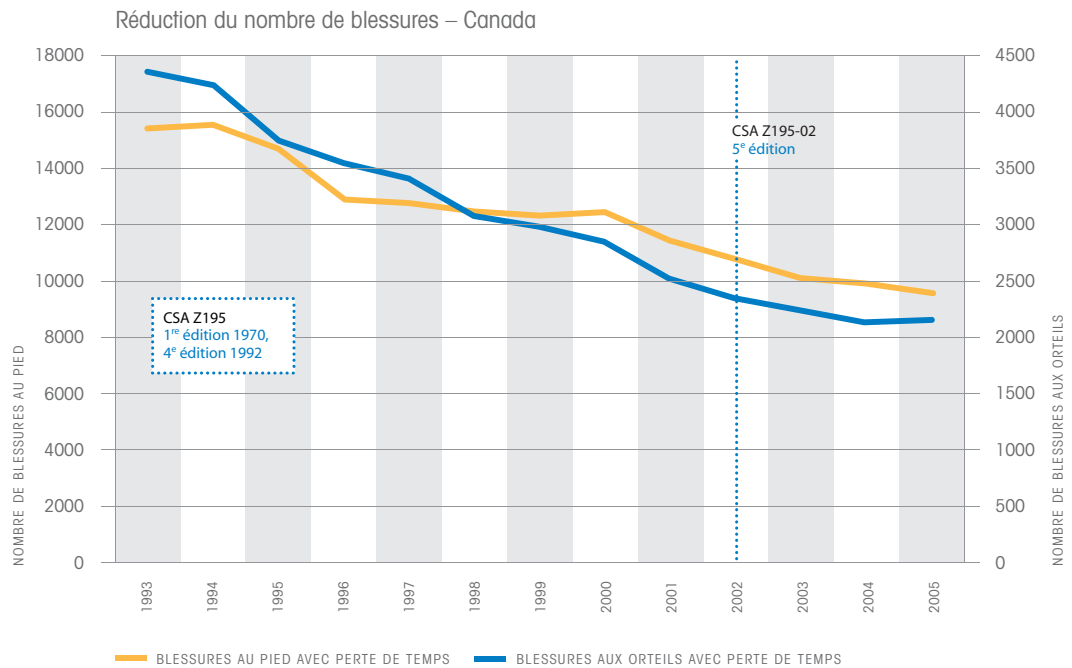
Source : Statistiques nationales des accidents, maladies et décès professionnels, Association des commissions des accidents du travail du Canada, 2006
Normes citées : C22.2 n° 71.1, CAN/CSA C22.2 n° 71.2

Réduction du nombre de blessures au pied en milieu de travail



Les normes de la CSA contribuent à prévenir les blessures au pied en milieu de travail.

La CSA a présenté une norme relative aux chaussures de sécurité en 1970. Depuis 1992, année de publication de la quatrième édition de cette norme, le nombre de blessures au pied et aux orteils en milieu de travail d'un bout à l'autre du Canada a diminué par milliers annuellement.



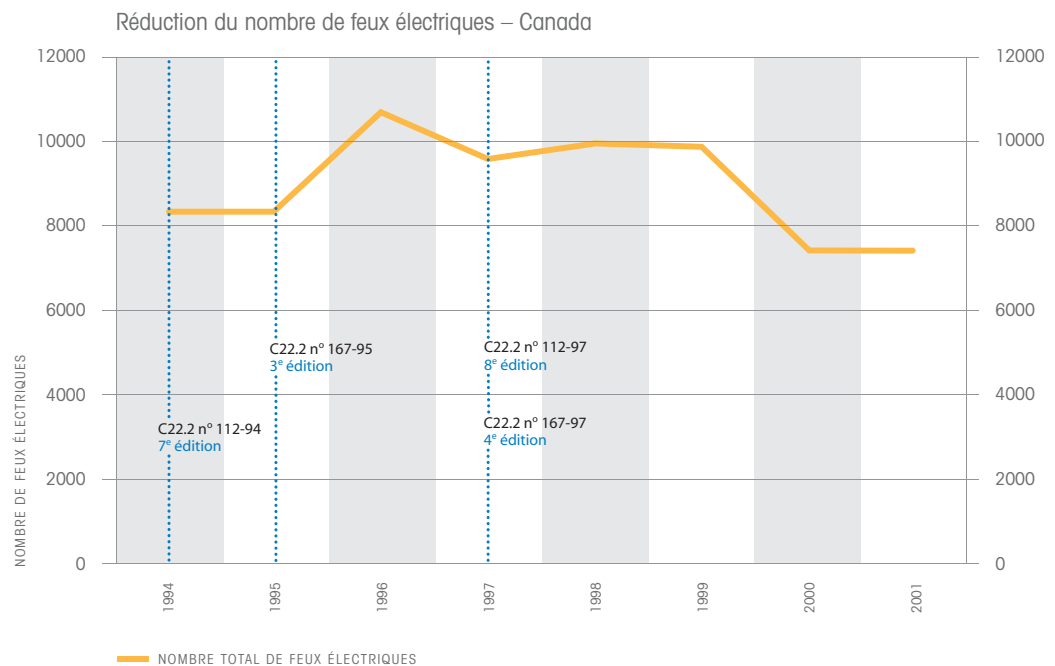
Source : Statistiques nationales des accidents, maladies et décès professionnels, Association des commissions des accidents du travail du Canada, 2006
Normes citées : Z195

Réduction des risques d'incendies résidentiels



Les normes de la CSA contribuent à réduire les feux d'installations électriques.

La CSA publie 700 normes relatives à l'électricité et à l'électronique, dont bon nombre visent à améliorer la sécurité résidentielle. Des fusibles aux réfrigérateurs, ces normes contribuent à rendre votre domicile plus sécuritaire.



Source : Rapports annuels 1986-2001 Pertes causées par l'incendie au Canada, Conseil canadien des directeurs provinciaux et des commissaires des incendiaires, novembre 2005 (Tableau 5 – Pertes causées par l'incendie, selon l'origine)

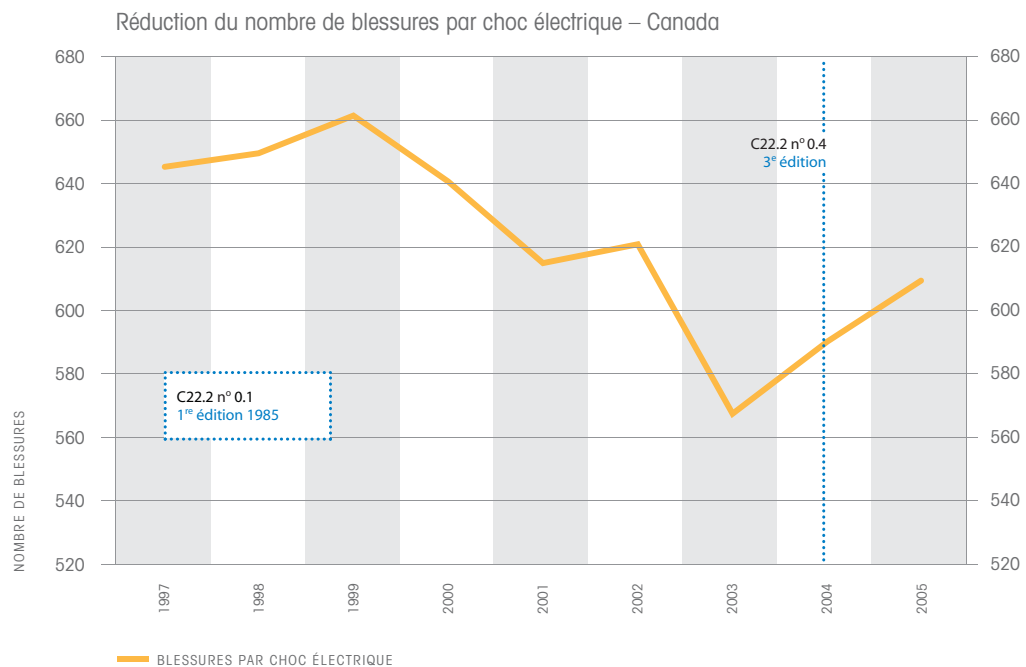
Normes citées : C22.2 n° 61-1942, C22.2 n° 112, C22.2 n° 167

Réduction des cas de choc électrique



Les normes de la CSA contribuent à réduire les blessures provoquées par le courant électrique.

Depuis 1927, le Code canadien de l'électricité de la CSA fournit les normes régissant les appareils électriques au Canada pour contrer les risques de choc et d'incendie. Nous mettons ce code à jour régulièrement de manière à tenir compte des nouvelles technologies et conditions d'exploitation. Au fil des ans, le nombre de blessures liées à des chocs électriques a chuté.



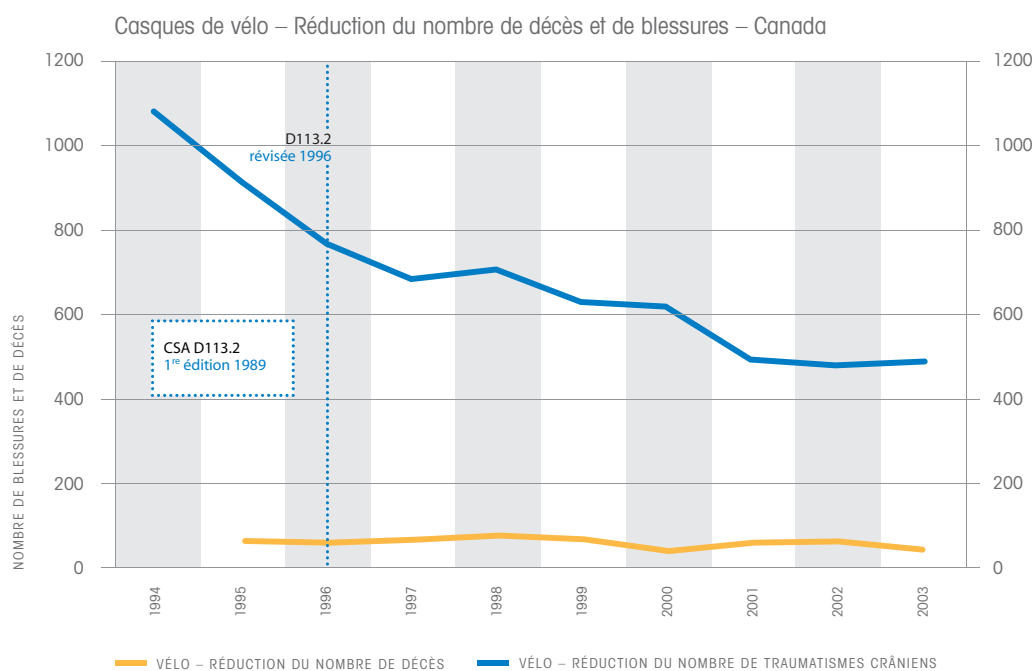
Source : Statistiques nationales des accidents, maladies et décès, Association des commissions des accidents du travail du Canada, 2006
Normes citées : C22.2 n° 1, C22.2 n° 0.1, C22.2 n° 0.4

Pour préserver la sécurité des enfants actifs



Les normes de la CSA contribuent à protéger la vie des jeunes.

Les casques de vélo sont un moyen peu coûteux d'assurer notre protection personnelle, ainsi que celle des êtres chers. D'ailleurs, plusieurs provinces canadiennes ont maintenant rendu leur port obligatoire pour les enfants. Les normes de la CSA contribuent à réduire le nombre de décès résultant d'accidents de vélo.



— VÉLO – RÉDUCTION DU NOMBRE DE DÉCÈS — VÉLO – RÉDUCTION DU NOMBRE DE TRAUMATISMES CRÂNIENS

— Source : Transports Canada, Sécurité routière, Statistiques sur les collisions de la route au Canada (site Web de Transports Canada)
 — Source : Institut canadien d'information sur la santé, Traumatisme crânien au Canada : une décennie de changements (1994-1995 à 2003-2004), publié en août 2006

Norme citée : CAN/CSA-D113.2-M89 R2004 (1^{re} édition) est devenue une Norme nationale en 1989 (révisée en 1990, 1996)



Groupe CSA

Siège social

178 Rexdale Blvd.
Toronto, Ontario
M9W 1R3
Téléphone: 416.747.4000
Télocopieur: 416.747.4149
Courriel: info@csagroup.org
www.csagroup.org

CSA International

Siège social

178 Rexdale Blvd.
Toronto, Ontario
M9W 1R3
Téléphone: 416.747.4000
Sans frais : 1.866.797.4272
Télocopieur: 416.747.4149
Courriel: certinfo@csa-international.org
www.csa-international.org

Association Canadienne de Normalisation

Siège social

5060 Spectrum Way
Mississauga, Ontario
L4W 5N6
Téléphone: 416.747.4000
Télocopieur: 416.747.2473
Courriel: info@csa.ca
www.csa.ca

OnSpeX

Siège social

8503 East Pleasant Valley Road
Cleveland, Ohio
USA 44131-5516
Sans frais: 1.888.CPE.3335
Télocopieur: 216.520.8981
Courriel: info@onspex.com
www.onspex.com

Groupe CSA est une association sans but lucratif desservant le commerce, l'industrie, le gouvernement et les consommateurs. Nous nous consacrons à mettre les normes au service des gens et du monde des affaires. Nous comprenons:

Association canadienne de normalisation qui développe des normes et aide les gens à les comprendre et à les appliquer par le biais de produits d'information et de séminaires.

OnSpeX, nouveau concept à valeur ajoutée en matière d'évaluation, d'inspection et de services consultatifs pour produits grand public, plus particulièrement les produits de consommation durables.

CSA International qui offre des services d'essais et de certification de produits électriques, mécaniques, de plomberie et de gaz et de divers autres produits. Les marques de certification de CSA sont reconnues au Canada, aux États-Unis et partout dans le monde.



Association canadienne
de normalisation

OnSpeX

CSA
International

^{MD} Marque déposée de l'Association canadienne de normalisation

© Tous droits réservés 2008 Association canadienne de normalisation